

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

> Nom de naissance ► Fournier Nom de nuissance
>
> Nom d'usage
>
> Prénom
>
> Adresse
>
> Paul
>
> 92, rue de soissons

Titre professionnel visé

Concepteur développeur d'application

MODALITE D'ACCES:

- □ Parcours de formation
- □ Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Présentation du dossier

Le dossier professionnel (DP) constitue un élément du système de validation du titre professionnel. Ce titre est délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

Le DP appartient au candidat. Il le conserve, l'actualise durant son parcours et le présente obligatoirement à chaque session d'examen.

Pour rédiger le DP, le candidat peut être aidé par un formateur ou par un accompagnateur VAE.

Il est consulté par le jury au moment de la session d'examen.

Pour prendre sa décision, le jury dispose :

- 1. des résultats de la mise en situation professionnelle complétés, éventuellement, du questionnaire professionnel ou de l'entretien professionnel ou de l'entretien technique ou du questionnement à partir de productions.
- 2. du Dossier Professionnel (DP) dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle
- 3. des résultats des évaluations passées en cours de formation lorsque le candidat évalué est issu d'un parcours de formation
- 4. de l'entretien final (dans le cadre de la session titre).

[Arrêté du 22 décembre 2015, relatif aux conditions de délivrance des titres professionnels du ministère chargé de l'Emploi]

Ce dossier comporte:

- pour chaque activité-type du titre visé, un à trois exemples de pratique professionnelle ;
- un tableau à renseigner si le candidat souhaite porter à la connaissance du jury la détention d'un titre, d'un diplôme, d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou des attestations de formation ;
- une déclaration sur l'honneur à compléter et à signer ;
- des documents illustrant la pratique professionnelle du candidat (facultatif)
- des annexes, si nécessaire.

DOSSIER PROFESSIONNEL (DP)

Sommaire

Exemples de pratique professionnelle

Développement des composants d'interface		
► Développement du composant `AuthGuard` — PARKLIB	p.	5
► Création du composant `BurgerMenu` - PARKLIB	p.	9
► Développement d'un nouveau site — https://driftfrance.com	p.	12
Concevoir et développer une application multicouche		
► Création du controller `picture` - PARKLIB	p.	16
► Création du controller `comments` - PARKLIB	p.	19
Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité		
▶ Persistance des données et sécurisation d'un espace admin - Unbee	p.	23
► Mise en place du système d'authentification - Parklib	p.	26
Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité		
► Mise en place d'une communication sécurisée entre les services - Parklib	p.	29
▶ Implémentation de JSON Web Tokens (JWT) et gestion des requêtes - Parklib	p.	31
Titres, diplômes, CQP, attestations de formation (facultatif)	p.	34
Déclaration sur l'honneur	p.	35
Annexes (Si le RC le prévoit)	p.	36